

Avis n°20-132140

## Référence de TED :

[2020/S 212-518187](#) - annonce diffusée le 30 octobre 2020

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur

<http://www.boamp.fr/avis/detail/20-132140/officiel>

Département(s) de publication : **24, 16, 17, 19, 31, 32, 33, 47, 87**

Annonce No **20-132140**

---

### I.II.III.IV.VI.

#### AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

#### Section I : Pouvoir adjudicateur

##### I.1) NOM ET ADRESSES

SDEE 47, Numéro national d'identification : 25470182400016, 26 rue Diderot, Point(s) de contact : M. le président  
Agen, F, Téléphone : (+33) 5 53 77 65 00, Courriel : [president@te47.fr](mailto:president@te47.fr), Fax : (+33) 5 53 77 72 78, Code NUTS :

##### Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.te47.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://demat-ampa.fr>

##### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

##### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://ampa.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**

par voie électronique à l'adresse :

<https://demat->

[ampa.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=38967&orgAcronyme=INTER](https://demat-ampa.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=38967&orgAcronyme=INTER)

#### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : Groupement de commande des syndicats d'énergies de Nouvelle-Aquitaine

#### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

### Section II : Objet

#### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Maintenance d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques en Dordogne

Numéro de référence : 2020-004

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 72250000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

**Services**

II.1.4) Description succincte : Maintenance d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques en Dordogne. Maintenance préventive et maintenance curative sur les infrastructures du réseau mobile de Dordogne. Organisation et maintien d'un service d'astreinte pour les interventions d'urgence qui devra être assuré 24 heures sur 24, dimanches et jours fériés inclus

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

#### II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 72250000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRI11

Lieu principal d'exécution : Département de Dordogne

II.2.4) Description des prestations : Maintenance d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques en Dordogne. Maintenance préventive et maintenance curative sur les infrastructures du réseau mobile de Dordogne. Organisation et maintien d'un service d'astreinte pour les interventions d'urgence qui devra être assuré 24 heures sur 24, dimanches et jours fériés inclus

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 24

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Reconduction possible une fois pour 2 ans de manière expresse et avec un terme fixe au 12 mai 2024

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : Reconduction expresse

## Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Lettre de candidature et déclaration du candidat ou DUMEDéclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : Chiffre d'affaire sur les 3 dernières années

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

### III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Compétences et/ou références dans les domaines faisant l'objet de la consultation au cours des 3 dernières années Moyens humains et matériels

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

### III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

### III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

#### III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

#### III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

#### III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

#### III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

## Section IV : Procédure

### IV.1) DESCRIPTION

#### IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

#### IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

#### IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

#### IV.1.5) Information sur la négociation

#### IV.1.6) Enchère électronique :

#### IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

### IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

#### IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

#### IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

30 novembre 2020 - 12:00

#### IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

- IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :  
français
- IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :  
L'offre doit être valable jusqu'au :  
ou  
Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres  
Date : 30 novembre 2020 - 14:00 Lieu : Siège de Territoire d'Energie Lot-et-Garonne, à  
Agen  
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : L'ouverture des plis  
n'est pas publique.

## Section VI : Renseignements complémentaires

### VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Décembre 2023

### VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera acceptée

### VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les prestations seront financées par les fonds propres du membre du groupement d'achat pouvoir adjudicateur, la participation éventuelle des communes, de leurs groupements ou d'usagers. Marché à bons de commande passé sur la base d'un bordereau de prix unitaires révisibles ; paiement par mandat administratif puis virement bancaire, effectué à 30 jours

### VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

#### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Bordeaux, 9 rue Tastet - CS 21490, 33063, BORDEAUX CEDEX, F,  
Téléphone : (+33) 5 56 99 38 00, Courriel : [greffe.ta-bordeaux@juradm.fr](mailto:greffe.ta-bordeaux@juradm.fr), Fax : (+33) 5 56 24  
39 03, Adresse internet : <http://bordeaux.tribunal-administratif.fr>

#### VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges (CCIRA) de Bordeaux,  
Directe Nouvelle-Aquitaine Pôle C 118 cours du Maréchal Juin TSA 10001, 33075,  
BORDEAUX CEDEX, F, Téléphone : (+33) 5 56 69 27 45, Courriel : [na.polec@  
direccte.gouv.fr](mailto:na.polec@direccte.gouv.fr)

#### VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - référé précontractuel jusqu'à la signature du marché par le pouvoir adjudicateur (article L. 551-1 du code de justice administrative),- référé contractuel exercé après la conclusion du contrat (articles L. 551-13 à L. 551-23 du code de justice administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution (6 mois à compter de la conclusion du contrat si non publication),- recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (assorti ou non d'un référé suspension) dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (article R. 421-1 du code de justice administrative),- recours de pleine juridiction par tout candidat évincé dans un délai de 2 mois à compter de la passation dans le présent support de l'avis d'attribution annonçant la conclusion du marché.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

27 octobre 2020